

# % Angles d'Attac

association pour une taxation des  
transactions financières pour  
l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel  
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,  
1205 Genève - [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org)

Numéro 60 - avril 2009

## >>> SOMMAIRE >>>

**G20: un conseil mondial du capitalisme pour nous faire payer la crise!** - p.1+2

**Pourquoi se mobiliser à l'occasion du G20 de Londres?** - p.2

**Sommes-nous tous égaux devant le secret bancaire?** - p.3

**Manifestation à Jersey** - p.3

**Le contrôle mondial de l'économie** - p.4

**Réformisme ou anticapitalisme?** - p.5

**La phase actuelle de la crise structurelle du capitalisme : enjeux et perspectives** - p.6-8

**Agendas** - p.8

**Les grands patrons et leur salaire** p.9+10

**Impressum** - p.10

**Les bandits ne sont pas ceux que l'on désigne...** - p.11

**17 mai : NON au passeport biométrique obligatoire!** - p.12

**G 20 : MANIFESTATION LE SAMEDI 28 MARS À GENÈVE**  
Départ 14 heures depuis le parc des Crottes, derrière la gare

MANIFESTATION LE 28 MARS À GENÈVE

## **G20: un conseil mondial du capitalisme pour nous faire payer la crise !**

Présidents et chefs de gouvernement, « experts » et banquiers, ils seront nombreux à Londres le 2 avril pour le sommet du G20. Officiellement, ils s'y retrouveront pour coordonner leurs politiques en matière de crise.

Jusqu'à présent, partout leur politique en la matière s'est résumée à sauver les banques et certaines industries, en puisant dans les caisses des Etats ; leur formule se réduit à : « socialisons les pertes et privatisons les profits »...

Ils se retrouveront tous à Londres pour coordonner cette politique d'aide aux banques et aux actionnaires, pour relancer les profits aux dépens des travailleurs et au mépris de l'environnement, pour réorganiser leur mainmise sur les marchés et les matières premières, et non pour combattre les effets de la crise sur les conditions de vie des populations !

Et pour cause ! Celle-ci est justement le propre du capitalisme, du

transfert constant de richesses du Travail vers le Capital. En 1980, 60% de la richesse produite revenait à celles et ceux qui travaillent, sous forme de salaires, de prestations sociales, de retraites, d'écoles, d'hôpitaux... Aujourd'hui, cette part a diminué à un petit 51%.

Ces 30 dernières années une partie de plus en plus importante de la richesse produite a donc été détournée de la satisfaction des besoins de la majorité de la population vers les porte-monnaie d'une poignée d'actionnaires ! Ce sont ces capitaux devenus surabondants et de plus en plus difficiles à rentabiliser qui sont une des causes de la crise actuelle. Malgré cela, ce sont les banquiers et les actionnaires que l'on récompense, tandis que les habitants sont chassés de leurs logements, que les salaires et les retraites sont amputés, que des millions de travailleurs sont licenciés. Par exemple, aux Etats-Unis plus de 650'000 emplois ont

>>>



# Pourquoi se mobiliser à l'occasion du G20 de Londres ?

Le Groupe des 20 (ou G20) est un forum économique qui a été créé en 1999, après la succession des crises financières dans les années 1990. Il représente les deux tiers du commerce et de la population mondiale et plus de 90 % du produit mondial brut (somme des PIB de tous les pays du monde). Les pays les plus pauvres, notamment d'Afrique, n'y sont pas représentés.

Composition du G20 :

Pays : Allemagne, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie. Pour l'Union européenne : Présidence de l'Union européenne et Banque centrale européenne. Institutions de Bretton Woods : Banque mondiale, Comité de développement du FMI et de la Banque mondiale, Comité monétaire et financier international du FMI et le Fonds monétaire international.

Avec le discrédit croissant du G8, il s'est auto-désigné pour trouver des solutions à la crise et présider aux destinées de notre planète. Un premier sommet exceptionnel consacré à la crise financière s'est tenu à Washington les 14 et 15 novembre. En 2009, la Grande-Bretagne a pris la présidence tournante du G20, succédant ainsi au Brésil. Le prochain sommet du G20 est donc prévu le 2 avril à Londres.

Le G20 est certes plus présentable que le G8. Pour autant, il reste illégitime en tant que directoire auto-proclamé. Et il reste aussi inquiétant. En 1977, le précurseur du G8 avait créé la crise de la dette en appelant les pays pétroliers à recycler les pétrodollars et les banques à leur prêter sans trop regarder. Il avait ainsi cassé le front des pays du Sud en ralliant les pétroliers contre les plus pauvres. Il tente aujourd'hui le même coup avec les pays émergents. Et la docilité de ceux-ci dans les propositions mises au point par les occidentaux laisse craindre le pire. Le G20 est pour l'instant un camouflage du G8, toujours illégitime. L'absence de réelles décisions, les orientations de la déclaration finale du sommet de Washington et les informations qui filtrent sur les discussions préparatoires du prochain sommet montrent qu'il n'infléchira pas les orientations actuelles.

Alors que des mobilisations ont eu lieu un peu partout dans le monde (émeutes de la faim, Grèce, Italie, Islande, Antilles, le 29 janvier en France...) montrant l'indignation croissante de la population face à la situation, l'enjeu est de réussir un moment de convergence internationale de ces mouvements pour l'instant confiné au registre national, afin de porter les projecteurs et les revendications sur le cœur du système néolibéral. Dans ce contexte, la mobilisation à l'occasion du prochain G20 est un levier incontournable et une étape essentielle pour mettre en avant nos idées. La mobilisation doit se construire sur deux plans :

- la bataille idéologique en portant des propositions communes dans le débat public.
- la bataille de terrain en mobilisant largement et partout dans le monde la semaine précédent le G20, du samedi 28 mars au jeudi 2 avril. (...)

Repris de [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

>>>

été biffés durant le seul mois de février 2009 !

**Comme en Guadeloupe : faire valoir les raisons de la majorité !**

Le capitalisme, c'est ça ! C'est pour l'adapter à la nouvelle réalité mondiale, pour y fixer leurs priorités et leurs droits de présence, notamment le sauvetage de leurs banques aux dépens du bien être des populations, qu'ils se réunissent à Londres, et certainement pas pour combattre le chômage ou la faim qui frappe un milliard d'êtres humains, pour améliorer les conditions de vie de la majorité des populations, ni pour prendre des mesures efficaces contre les émissions de gaz à effet de serre, pour répartir équitablement l'eau potable, pour préserver les poumons de la planète que sont les forêts !

Tout au plus, ce sont des mesures partielles contre les paradis fiscaux qu'ils pourraient prendre. Or, le secret bancaire, il faut l'abolir totalement, partout dans le monde, car les paradis fiscaux sont des moyens de soustraire aux communautés une partie supplémentaire des richesses qu'elles produisent pour la transmettre à une poignée de banquiers et d'actionnaires. Aujourd'hui, devant les pressions internationales, les banquiers suisses abandonnent une partie de leur secret bancaire. Il ne faudra pas pour autant qu'ils essaient de nous en faire payer les frais, en licenciant, en réduisant

les salaires et leur contribution fiscale !

Les politiques fomentées par les dominants ne sont pas une fatalité ! Durant quarante-six jours, la jeunesse, les travailleuses et travailleurs de Guadeloupe ont montré, concrètement, par leurs grèves et leurs actions, leur unité, que les intérêts de celles et ceux qui n'ont que leur salaire –et parfois même pas– pour vivre peuvent être imposés.

Le 28 mars, aux quatre coins du monde, l'esprit de cette grève va inspirer la mobilisation. Dans de nombreuses villes, des manifestations montreront notre détermination de ne pas accepter les politiques du G20.

En Suisse aussi, c'est à l'unisson avec des dizaines de milliers de manifestant.e.s partout dans le monde, que nous serons dans la rue.

Pour y affirmer clair et fort que nous ferons tout pour ne pas payer la crise du capitalisme et que c'est avec le capitalisme qu'il faut en finir ; Parce que c'est pour répondre à nos besoins qu'il faut produire, pas pour leurs profits :

**Toutes et tous à la MANIFESTATION LE SAMEDI 28 MARS À GENÈVE**

Départ 14 heures depuis le parc des Cromptes, derrière la gare



## >>> Sommes-nous tous égaux devant le secret bancaire ? >>>

Le 18 février 2009, les médias suisses annoncent que le secret bancaire, un des éléments clés de la place financière suisse, est attaqué par les autorités états-uniennes.

300 noms de clients de l'UBS aux Etats-Unis qui sont soupçonnés d'avoir commis de l'évasion fiscale ont été transmis aux autorités judiciaires. La pression sur l'UBS était tellement élevée que même un acteur aussi important dans le monde financier que la banque suisse a dû céder. Maintenant, on parle même de 52'000 noms de clients que l'UBS doit divulguer.

Les réactions du monde politique suisse font l'unanimité. Aussi bien les partis bourgeois que ceux dits de gauche condamnent la manœuvre des autorités judiciaires américaines comme „attaques à notre état de droit” (NZZ, 19 février 2009). Ainsi, en se focalisant sur la méthode des autorités américaines dans l'obtention des informations bancaires des clients de l'UBS, les problèmes centraux sont voilés, notamment la différenciation entre soustraction fiscale (le simple oubli de déclarer une fortune ou un revenu) et fraude fiscale (impliquant la falsification de documents) et le secret bancaire comme instrument permettant la soustraction d'argent qui devrait revenir à la collectivité pour financer les services publics (éducation, santé etc.) et la sécurité sociale (AVS, AI, chômage etc.).

Deux problèmes majeurs se posent dans ce contexte :

a) Les réponses à la question „Quelle place financière veut-on ?” doivent être rediscutées. Les milieux économiques et la classe politique veulent nous faire croire que seules deux réponses à cette question sont envisageables : soit une place financière forte (avec le secret bancaire et les possibilités

d'évasion fiscale) qui nous assure une stabilité économique et des emplois, soit une place financière faible (sans secret bancaire) qui détruit les emplois et nous mène à la débâcle économique. Il est évident que le but de ce discours réducteur, c'est assurer les intérêts du capital, c'est-à-dire l'enrichissement des riches aux dépens des salarié-e-s.

b) la discussion sur le respect de la sphère privée: comparons la situation des détenteurs de fortunes avec celle qui touche les personnes relevant de l'assistance sociale. En octobre 2008, dix jours après l'opération de sauvetage de l'UBS, la presse informait : « Depuis février de cette année, les services sociaux lausannois disposent d'une nouvelle arme: la procuration générale obligatoire pour qui veut demander l'aide sociale. "Elle permet de contourner l'obstacle du secret

bancaire et nous a permis d'identifier des avoirs non déclarés" explique ce dernier. » (24 Heures, 24 octobre 2008). Et Michel Cornut, responsable du Service social lausannois, ajoute fièrement : « Nous avons un système de prévention et de répression des fraudes [des assistés sociaux] qui est l'un des plus sévères en Suisse, loin devant les villes suisses alémaniques. »

Ici, d'une part, le secret bancaire, n'est plus respecté et, d'autre part, personne ne prétend qu'il aurait pour but – comme le dit le président de l'Association suisse des banquiers Pierre Mirabaud – « la protection de la vie privée, qui est un droit de la personne humaine ».

Justement, parlons des droits de la personne humaine : quels sont les droits des chômeurs qui voient leurs indemnités journalières remises en cause avec le projet de la nouvelle loi sur le chômage

(LACI), même s'ils ont toujours cotisé à l'assurance ? Que représentent les droits des salarié-e-s qui vivent dans la précarité normalisée, sans protection contre le licenciement ? Quels sont les droits des retraité-e-s qui voient fondre leurs rentes en raison de la spéculation des caisses de pensions ?

Une place financière et un système bancaire justes doivent tenir compte de la solidarité internationale et s'orienter vers les besoins élémentaires de l'humanité. Ils doivent intégrer également la question de la sécurité sociale pour l'ensemble de la société. Une remise en cause du secret bancaire ne doit ni nous faire craindre une explosion du chômage, ni une attaque de notre sphère privée.

Maurizio Coppola, co-secrétaire général d'attac Suisse

## >>> Manifestation à Jersey >>>

Attac France, la Déclaration de Berne et d'autres ONG réunies dans le Tax Justice Network (TJN) ont manifesté vendredi 13 mars dans l'île anglo-normande de Jersey pour alerter la population sur les conséquences des centres offshore.

Les organisations membres du TJN ont présenté à Jersey un « Programme d'action pour renforcer la coopération internationale en matière financière et fiscale ». Adressé aux ministres des finances du G-20, il revendique des normes juridiques internationales contraignantes pour l'échange de données fiscales, et des mesures pour leur mise en oeuvre.

Ainsi, le bilan des entreprises multinationales devrait désormais être établi par pays. Cela



pour éviter des reports de bénéfices par des manipulations de factures internes et par des prestations de services fictifs.

Pour la Suisse, la suppression de la distinction entre évasion fiscale et fraude fiscale est un pas qui va dans la bonne direc-

tion, mais qui est largement en-dessous des besoins. On estime à 1'300 milliards de francs les avoirs étrangers gérés dans les banques helvétiques et qui ne sont pas déclarées au fisc.

Nous reviendrons sur ce thème dans un prochain numéro.

**Le monde de la finance qui fut régulièrement en crise depuis le début du capitalisme semble aujourd'hui proche de la faillite. Pourtant, depuis longtemps déjà des signes nous montraient que le système fonctionnait à la limite de ses capacités. Bien qu'aujourd'hui la situation semble d'une gravité rare, l'économie mondiale n'en est pas à sa première débâcle. Depuis ses débuts, une série de dépressions, de paniques boursières et de crises mondiales influença le monde de la finance et, par conséquent, celui de la politique.**

## L'exemple américain

D'après l'aveu même de Bill Clinton, la crise débuta aux Etats-Unis avant de se répandre au reste du monde. L'économie de ce pays est pourtant contrôlée par des institutions censées la réguler.

Les grandes paniques boursières de 1893 et 1907 furent les principales raisons de la création de la « Federal Reserve ». Fondée en 1913, ses principaux actionnaires étaient entre autre la « Chase Manhattan » de Rockefeller, les « Warburg Bank » européennes et la « Kuhn Loeb Bank ». Cette institution, à peine légale au niveau constitutionnel, est censée réguler l'économie américaine alors qu'elle ne contribua en fait qu'à ruiner l'Etat et donc les contribuables. Sa réelle fonction est d'imprimer des billets et de les vendre au gouvernement avec des intérêts. Depuis sa création, la Fed accrut son pouvoir sur l'Etat américain en endettant celui-ci et en enrichissant les banques privées auxquelles elle appartient. Elle ne fit que produire de l'inflation mais n'apporta jamais de véritable stabilité. La Fed fut d'ailleurs accusée d'être en partie responsable du krach de 1929, ou en tout cas d'avoir été totalement incapable de l'éviter. L'exemple de la Fed nous montre aussi que ce n'est pas forcément la nature même du système capitaliste qui

est en cause mais plutôt les dérives qu'il permet.

Une autre institution qui vise à un contrôle mondial de la finance et de la politique est la « Commission Trilatérale ». Cette organisation extrêmement puissante et par conséquent très discrète fut fondée en 1972 par Zbigniew Brzezinski et David Rockefeller. Brzezinski, qui était entre autres conseiller pour la sécurité nationale pour Jimmy Carter est encore aujourd'hui très influent dans l'administration US. Selon lui, le leadership américain ne peut être pleinement réalisé qu'avec une coopération européenne, par exemple avec l'OTAN. La « Commission Trilatérale » regroupe des membres éminents de l'économie et de la politique des trois grands pôles mondiaux (Etats-Unis, Europe, Asie du sud-est), comme par exemple aux Etats-Unis Bill Clinton, Paul Wolfowitz, Robert B. Zoellick, Paul Volker, Dick Cheney... Une des doctrines de base de cet organisme fut donnée par le professeur d'Harvard Samuel P. Huntington qui fut aussi à la base de la création de la FEMA. Dans son livre *The Crisis Of Democracy*, le Pr Huntington concluait qu'il existe « des limites potentielles désirables à la croissance économique » et qu'il y a « des limites potentielles désirables à l'extension politique démocratique ». Ces conclusions furent également appuyées plus tard par celles du « Club de Rome » qui, remarquant un doublement de la population mondiale entre 1957 et les années 1990, et principalement au vu des ressources énergétiques limitées de la terre, prévoyait prochainement de graves crises dans les pays industrialisés.

## Le nouvel ordre économique mondial

Les ministres de l'économie et les dirigeants politiques réunis début février à Rome à l'occasion du G7 prévoient un avenir plutôt sombre. Pour répondre au chaos de la situation actuelle,

ils conclurent la réunion en invoquant la nécessité de l'élaboration d'un « Nouvel ordre économique mondial », sans plus de précisions. L'expression « Nouvel ordre mondial » ou « Nouvel ordre séculaire » (Novus ordo seclorum) est récurrente dans les discours politiques et nombres de grandes personnalités mondiales l'ont utilisé publiquement comme George Bush ou Benoît XVI. Malgré la crainte justifiée d'un retour au protectionnisme des gouvernements, face à cette situation de crise les dirigeants invoquent la nécessité d'une meilleure régulation de l'économie mondiale avec le renforcement du pouvoir des infrastructures bancaires mondiales. Comme on peut aisément le constater, au cours du 20ème siècle les crises ont toujours été suivies par la création d'un pouvoir centralisé et d'infrastructures supranationales. En 1919 fut créée la SDN qui devint après la seconde guerre mondiale l'ONU. Ce "machin", dont le pouvoir se situe au-dessus des nations, n'a finalement que rarement empêché les conflits internationaux ni évité les génocides africains. Une de ses institutions spécialisées est la Banque Mondiale, créée en 1945 dans le but premier d'aider les pays à se reconstruire. A la même époque fut créé le FMI, véritable police économique mondiale. Son intransigeance dans les conditions de remboursement des

prêts alloués aux pays pauvres ne fit qu'accroître les dettes de ces derniers et les rendre esclaves des banques créditrices.

Tous ces organismes furent toujours créés dans le but officiel d'aider le monde en renforçant la collaboration entre les nations et d'éviter de nouvelles crises mondiales. La situation actuelle nous prouve leur échec dans ces objectifs. Les populations pauvres et opprimées n'ont jamais reçu de véritable salut de leur part. Ce qui a été renforcé en revanche, c'est le pouvoir mondial des cercles d'influence qui dominent ces infrastructures.

Aujourd'hui encore, le monde politique exprime le besoin d'une meilleure surveillance de la finance mondiale. Au vu de la gravité de la situation, cela pourrait bien aboutir à un contrôle total de l'économie par les mêmes pouvoirs qui ont dominé le monde jusqu'à maintenant.

Qu'elles soient économiques, politiques ou sociales, les crises ont souvent représenté pour les pouvoirs en place des opportunités pour accroître leur pouvoir, réduire les libertés individuelles et enrayer les mécanismes démocratiques.

Julien Cornu



"FMI: arrêtez de nous aider, nous voulons être libres."

Manifestant en Argentine. Photo reprise sur [http://projetscours.fsa.ulaval.ca/gie-64375/argentine/dettes\\_publicques.html](http://projetscours.fsa.ulaval.ca/gie-64375/argentine/dettes_publicques.html)

## >>> Réformisme ou anticapitalisme ? >>>

Réponse à l'article d'Ernest Hamsag sur "l'anticapitalisme" paru dans le Courrier du 25 février 2009

Un autre monde est possible et nécessaire. C'est un monde à construire ensemble. De multiples mouvements sociaux et organisations partout dans le monde s'efforcent d'en définir les lignes de force. C'est ce à quoi s'attache ATTAC, une organisation démocratique et non structurée. Des discussions très ouvertes s'efforcent de réunir le maximum de participation. De l'expression d'opinions souvent divergentes résulte une position majoritaire qui n'est pas imposée, mais qui existe bel et bien.

C'est ainsi qu'ATTAC a rédigé un document de base sur la crise actuelle qui contient un grand nombre de propositions concrètes et que l'on peut consulter sur notre site ([http://www.suisse.attac.org/IMG/pdf/crise\\_4pages.pdf](http://www.suisse.attac.org/IMG/pdf/crise_4pages.pdf)). Or il se trouve que la position exprimée au travers de ce document ne correspond pas à celle qu'a défendue Ernest Hamsag dans les colonnes du Courrier. Bien sûr, Ernest a le droit d'exprimer son opinion, mais il est gênant qu'il ait pu faire croire qu'il s'agissait de la position "officielle" d'ATTAC et c'est la raison pour laquelle nous lui répondons.

Une première réponse très générale est empruntée à J.-C. Michéa (L'empire du moindre mal). *"Nous vivons l'accomplissement logique du projet philosophique libéral... Le monde sans âme du capitalisme contemporain constitue la seule forme historique sous laquelle cette doctrine libérale originelle pouvait se réaliser dans les faits... Il est donc vain de prétendre qu'il y a un ultralibéralisme qui pourrait être corrigé de ses excès ou qu'un libéralisme à visage humain est concevable."*

Ernest est victime ici, comme beaucoup d'autres, de l'incapa-

cité à imaginer un autre mode de fonctionnement de la société. Le capitalisme industriel est né à la fin du XVIIIe siècle et il ne constitue pas la fin de l'histoire.

Avec Michéa, nous pensons que le capitalisme n'est pas réformable. Cela ne nous empêche pas de participer à des actions ou de prendre des initiatives qui nous paraissent aller dans le bon sens (dernier exemple en date : notre participation au référendum contre la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle).

Toutes les mesures proposées par Ernest dans son texte sont en fait de vieilles recettes déjà utilisées dans le passé sans grand succès. En particulier, le système "keynésien et fordiste" auquel il faudrait revenir, résultait d'une conjonction de facteurs et d'une évolution historique particulière qui ne se reproduira plus (voir en particulier E. J. Hobsbawm : *L'âge des extrêmes / Histoire du court XXe siècle*). L'histoire ne repasse jamais les plats ! La spéculation financière a pris radicalement le dessus sur l'investissement et la création de richesse. Le capitalisme entrepreneurial s'est transformé radicalement en un capitalisme financier hautement toxique pour la société. Mais sortir de la crise nécessite non seulement de s'attaquer au capitalisme financier, mais au capitalisme tout court. Les crises qui se répètent régulièrement dans le système capitaliste sont le résultat d'une contradiction inhérente au système lui-même : l'inégale répartition de la valeur ajoutée (rapport salaire – bénéfice), l'exaltation de la croissance et, en conséquence de ces logiques, la surproduction. A la longue, le surplus (les bénéfices distribués) se transforme en placements financiers spéculatifs et hasardeux, ce qui a amené à la crise actuelle.

Les possédants ont tout intérêt à maintenir cet état de fait (ils ne souffrent que marginalement de la crise). En outre, leur contrôle

presque absolu sur les médias et leur collusion avec les politiques leur donnent tout pouvoir pour le faire.

La démocratie souffre donc actuellement de faiblesses et de distorsions importantes. C'est probablement ce qui pousse Ernest à dire "qu'il faut proposer des choses acceptables par la majorité". Quelles choses sont acceptables et par quelle majorité, nous ne le saurons pas ! Il faut introduire ici un paramètre fondamental dans notre questionnement : Pour prendre l'exemple de la Suisse, démocratie modèle, plus de 50 % des citoyens et citoyennes ne votent pas (et nous ne parlons pas ici de ceux qui n'ont pas le droit de vote). C'est le grand "trou noir" de la démocratie : aucun politologue ne prend le risque de mentionner et de commenter cette réalité. C'est ce phénomène qui explique le triomphe du conservatisme et de l'immobilisme et contre lequel il faut lutter.

En plus d'une bonne partie de la classe moyenne, désabusée et découragée, les non-votants sont surtout ceux que le système a jetés dans la précarité, la pauvreté ou la marginalité. Ils ne votent pas parce qu'ils sont intimement persuadés, avec raison, que cela ne changerait rien. En outre, ils luttent souvent simplement pour leur survie et n'ont pas l'énergie de s'engager politiquement. C'est d'eux dont pourrait venir le changement. C'est eux qu'il s'agit de mobiliser plutôt que de viser un centre politique mou et déjà occupé par la droite. Cela suppose un immense travail d'information, de formation et surtout d'auto-formation. C'est ce travail qu'ATTAC s'efforce d'initier ; c'est là sa tâche principale.

Revenons brièvement sur les mesures propres à réformer le capitalisme proposées par Ernest. En dehors de formules incantatoires répétées plusieurs fois ("il faut faire beaucoup de recherches et

d'études", "il faut proposer des mesures acceptables par la majorité"), le contenu nous paraît peu convaincant. Nous avons déjà dit ce qu'il faut penser d'un retour au keynésianisme d'après la seconde guerre mondiale. Pour un développement plus "scientifique", les personnes intéressées trouveront sur notre site un article de Alain Bihl à ce sujet ([http://www.suisse.attac.org/IMG/pdf/Alain-Bihl\\_AutreDavos09.pdf](http://www.suisse.attac.org/IMG/pdf/Alain-Bihl_AutreDavos09.pdf)).

Quant aux régulations "efficaces et acceptables", une fois encore, on n'en saura pas plus. Or, les crises récurrentes du capitalisme montrent avec évidence qu'il n'y a pas de régulations efficaces à l'intérieur du système actuel (pour de multiples raisons qu'il serait trop long d'aborder ici). A propos de ces régulations, M.-P. Virard (*La finance mène-t-elle le monde ?*) nous dit une chose fort pertinente : "L'expérience prouve qu'il est très difficile de réguler autre chose que les dérives qui ont fait la crise d'hier..."

La seule chose avec laquelle nous serions d'accord avec Ernest est bien sûr l'élimination de la spéculation, mais comment ? Là encore, il omet de le préciser, alors que nous proposons un ensemble de mesures très concrètes sur notre site.

*Ce texte a été écrit par plusieurs membres de la coordination nationale d'Attac*

Le texte de Ernest Hamsag est disponible sur notre site internet : <http://www.suisse.attac.org/IMG/pdf/2009-02-25-19.pdf>

# >>> La phase actuelle de la crise structurelle du capi

Nous reproduisons ci-dessous un extrait de la conférence donnée par Alain Bihr, sociologue français, lors de la conférence L'Autre Davos à Zurich le 30 janvier 2009.

Dans une première partie, il explique les mécanismes qui ont abouti à la situation actuelle. Dans la deuxième partie que nous publions ci-dessous, il discute des scénarios de sortie de la crise. Le texte complet de son intervention est disponible sur notre site internet (<http://www.suisse.attac.org/La-phase-actuelle-de-la-crise,2064>)

## PERSPECTIVES ET LIMITES D'UN NEO-KEYNESIANISME

Le néo-keynésianisme n'a pas encore fait, pour l'instant, l'objet d'une formulation théorique claire ni d'une revendication politique explicite. Ses propositions s'élaborent encore en ordre dispersé dans un arc de formations politiques qui va des ailes gauches des anciennes forces réformistes ralliées depuis des lustres au social-libéralisme jusqu'au milieu altermondialistes (type ATTAC) en passant par les formations ouvertement néo-réformistes (tels certains courants de partis écologistes, Die Linke en Allemagne, Rifundazione Comunista en Italie, etc.)

**3.1. Les perspectives d'un néo-keynésianisme.** Elles s'appuient essentiellement sur une actualisation de l'enseignement keynésien et de l'expérience de sa mise en œuvre pendant la période fordiste.

a) De l'enseignement de Keynes et la manière dont il a été mis en œuvre durant la période fordiste, elles retiennent que :

- d'une part, aucune régulation du procès de reproduction du

capital n'est possible si n'est pas assurée une croissance des salaires réels (directs et indirects) proportionnée à celle des profits, l'une et l'autre alimentée par l'augmentation de la productivité du travail ;

- d'autre part, cet équilibre entre croissance des salaires et croissance des profits ne peut pas résulter du seul et 'libre' jeu du marché, sa réalisation implique au contraire une intervention régulatrice de l'Etat, jouant de ces trois instruments que sont la politique budgétaire, la politique monétaire (la gestion du crédit et du taux de change) et la politique salariale (par l'intermédiaire de la fixation de minima légaux ou conventionnel, de la réglementation du rapport salarial, des politiques sociales, etc.)

b) Du constat que la situation actuelle est caractérisée par un déséquilibre dans le partage de la valeur ajoutée, elles préconisent :

- d'une part, une re-réglementation de la reproduction du capital (de son procès de production tout comme de son procès de circulation) : recentrer l'accumulation du capital sur les différents systèmes d'Etats continentaux à réintroduisant une dose de protectionnisme à leur frontières; re-réglementer le commerce international en le soumettant à des normes sociales et écologiques; redonner une position centrale... aux banques centrales dans le contrôle des activités de crédit; encadrer l'activité des banques commerciales en leur imposant des normes strictes quant au ratio entre encours des prêts et fonds propres; réintroduire des séparations strictes entre les différents opérateurs financiers (banques de dépôts et banques d'affaires, banques et assurances, etc.); limiter les opérations spéculatives sur les marchés des changes ou sur les marchés boursiers en taxant lourdement les 'plus-values' réalisées; encadrer les marchés des produits dérivés

en remontant le niveau des dépôts de garantie exigés dans le cadre de ce type d'opérations; s'attaquer aux fonds spéculatifs (hedge funds), ces flibustiers de la finance, et aux paradis fiscaux qui leur servent de repaires; limiter les rémunérations des dirigeants des capitaux financiers et des traders (opérateurs sur les marchés financiers) en supprimant stocks options et «parachutes dorés» mais aussi en leur imputant même rétroactivement leurs pertes; réformer les agences de notation en les rendant financièrement responsables de leurs erreurs quant à l'évaluation des titres; changer les normes comptables sur la base desquelles s'effectue l'évaluation des entreprises, etc.

- d'autre part, instaurer un «partage de la valeur ajoutée» plus favorable au travail et moins favorable au capital. Ce qui passe par : des plans de relance financés par une augmentation de l'imposition du capital, des hauts revenus et des grandes fortunes; la création d'emplois; la restriction (pouvant aller jusqu'à l'interdiction) du recours aux formes d'emploi précaires; une augmentation substantielle des salaires directs et indirects (donc de l'ensemble des prestations sociales); une extension des services publics et des équipements collectifs de manière à satisfaire les besoins sociaux, tant anciens (par exemple le logement ou la santé) que nouveaux (par exemple la formation professionnelle continue ou la dépendance des personnes âgées); une annulation des dettes des Etats périphériques ainsi que par un véritable «plan Marshall» en leur faveur, prolongé par des accords visant à garantir la stabilité et même la progression de leurs revenus tirés de leurs exportations, de manière à leur ouvrir la possibilité de se développer sur cette base (d'accumuler du capital en leur sein). Bref il s'agit de jeter les bases d'un keynésianisme planétaire, en mesure de réguler la reproduction du capital au niveau mondial.

## 3.2. Les limites d'un néo-keynésianisme.

Cette perspective néo-keynésienne possède incontestablement l'avantage sur sa rivale néolibérale de toucher au fondement de la crise et d'ouvrir par conséquent une voie bien plus réaliste à la sortie de la crise. Elle n'est pas assurée pour autant de sa réussite. Elle se heurte de fait à quatre difficultés qui représentent autant de limites.

a) La complexité du cadre institutionnel requis comme instance de régulation. Car, dans le contexte de l'actuelle transnationalisation du capital, ce cadre institutionnel ne peut plus se réduire à la combinaison des différents Etats-nations et d'une série d'institutions internationales, telles que le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, le BIT, l'ONU, etc. Ce cadre institutionnel suppose désormais l'articulation d'instances opérant à au moins quatre niveaux différents :

- au niveau mondial : on retrouvera les précédentes institutions internationales mais avec des pouvoirs singulièrement renforcés pour certaines, par exemple le FMI ;

- au niveau continental, sous la forme de systèmes d'Etats procédant à l'intégration aux niveaux économique, politique, culturel, sous forme fédérale ou confédérale, de groupes plus ou moins étendus d'Etats-nations) ;

- au niveau national, car bien qu'affaibli en un sens au profit des instances supérieures et inférieures, les anciens Etats-nations subsisteront et continueront à jouer un rôle régulateur important, notamment au niveau politique (au niveau de la reproduction des conditions de la domination de classe) ;

- enfin aux niveau régional : au niveau des aires, quelquefois transnationales, placées sous la

dépendance économique, administrative, culturelle, etc., des grandes métropoles urbaines.

Les heurts, cahots, tensions, conflits, lenteurs qui marquent, à son niveau, l'intégration européenne, soit la construction d'un système d'Etat européen, donnent une idée des difficultés que devrait affronter et qu'affronte d'ailleurs d'ores et déjà l'édification d'un tel cadre régulateur de la reproduction du capital au niveau mondial.

b) La crise de l'hégémonie états-unienne. Cette crise d'hégémonie résulte de l'affaiblissement des Etats-Unis relativement à ses partenaires et concurrents européens et asiatiques ; crise dont l'unilatéralisme et bien plus encore les velléités impériales manifestés par les Etats-Unis, loin de la démentir, sont au contraire paradoxalement la manifestation. Car c'est précisément au moment où la puissance jusqu'alors hégémonique voit son hégémonie vaciller ou être remise en question qu'elle est tentée de faire cavalier seul voire de se lancer dans des aventures de type impérial. Et cette crise d'hégémonie risque de s'aggraver à la faveur des transformations des rapports de force entre puissances centrales ainsi qu'entre ces dernières et certaines puissances semi périphériques (les fameux «pays émergents»: le Brésil, le Mexique, la Chine, l'Inde, auxquels il faut ajouter la Russie) dont certains sont ouvertement candidats à l'entrée dans le club des Etats centraux), qui se sont produites au cours des dernières décennies à la faveur de la transnationalisation du capital. Autrement dit, tout semble indiquer que «ceux d'en haut» (les différentes fractions territoriales de la bourgeoisie opérant au niveau mondial) ne sont pas suffisamment d'accord entre eux (et c'est un euphémisme) pour être capables de définir un cadre institutionnel en mesurer d'assurer la régulation de la reproduction du capital sur le plan mondial.

c) La faiblesse actuelle du mouvement ouvrier. Une troisième condition non moins importante du succès d'un projet néo-keynésien serait l'existence d'un mouvement social, défendant les intérêts du monde salarial et particulièrement ceux du prolétariat, suffisamment puissant pour contraindre, par sa conflictualité, le capital (la bourgeoisie ou plutôt les différentes fractions territoriales de la bourgeoisie) à entrer dans une logique de compromis à son égard, notamment en acceptant le partage de la valeur ajoutée qu'implique la mise en œuvre d'une régulation du procès de reproduction du capital de type keynésien. Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que les conditions d'une telle conflictualité ne semblent pas actuellement réunies du côté du monde salarial. L'ancien mouvement ouvrier, celui qui a pris une part décisive à l'établissement du compromis fordiste et dont certains secteurs restent les défenseurs nostalgiques, est moribond ; tandis que des nouvelles vagues de lutte de ces dernières années, aucune articulation organisationnelle et programmatique consistante et cohérente n'a encore émergé. Le prolétariat, plus largement le monde salarial, est actuellement nu, au sein de ses anciens bastions européen, nord-américain et latino-américain aussi bien que dans ses terres d'élection plus récentes (en Asie du Sud-Est notamment) ; et le rapport de forces qui le lie à la bourgeoisie reste dramatiquement déséquilibré à son détriment. Cela explique notamment pourquoi le projet néo-keynésien ne soit aujourd'hui porté que par des forces sociales et politiques entre minoritaires et dispersées et qu'il éprouve tant de mal à se faire entendre.

d) La barrière écologique. La relance de l'accumulation du capital que suppose un projet keynésien et qu'il se propose de réaliser viendrait se heurter aujourd'hui à l'hypothèque que la crise écologique, engendrée par les deux

siècles antérieurs d'accumulation du capital, fait peser sur l'avenir de cette dernière et, plus largement, de toute l'humanité contemporaine. Car il est tout simplement devenu impossible de relancer l'accumulation du capital, donc sa reproduction à échelle élargie, selon une logique productiviste de même nature (forme et contenu) que celle que le keynésianisme a promu pendant feu les Trente Glorieuses. Si une relance de l'accumulation du capital à vaste échelle doit avoir lieu, c'est moyennant l'invention, l'adoption et la diffusion nécessaires de nouveaux modes de produire et de consommer, économes en ressources naturelles (minérales, végétales et animales) non renouvelables et reposant par conséquent pour l'essentiel sur la recyclage de pareilles ressources. Reste à savoir si de telles exigences sont compatibles avec le capitalisme, autrement dit un «capitalisme vert» est possible.

## ELEMENTS POUR UNE SORTIE REVOLUTIONNAIRE DE LA CRISE

Inféodés qu'ils restent pour l'essentiel aux principes du néolibéralisme, la bourgeoisie et les gouvernements qui défendent ses intérêts par leurs politiques vont évidemment, dans un premier temps au moins, être disposés à continuer de faire payer aux travailleurs l'aggravation de la crise, à coup de hausse du chômage (sous l'effet des licenciements en chaîne et du blocage des embauches), d'extension des formes d'emploi précaires, de la pression à la baisse sur les salaires directs et indirects, du démantèlement accéléré du droit du travail et de la protection sociale, de hausse des prélèvements fiscaux (pour compenser les emprunts destinés à éponger les pertes financières), etc.

A nous de faire en sorte que les luttes des travailleurs en réponse à l'agression redoublée dont ils vont faire l'objet, dès les

prochains mois, de la part de la bourgeoisie et de ses gouvernants pour tenter de leur faire endosser le poids de l'aggravation de la crise, soient le plus radicales possible, dans leur forme comme dans leur contenu, de manière à ouvrir la voie à une telle perspective de rupture avec le capitalisme. Les propositions, objectifs, slogans suivants s'inscrivent dans cette perspective :

- Blocage des licenciements par modulation du temps de travail sur la charge d'activité de l'établissement. Socialisation sur fonds publics de toute entreprise se déclarant en faillite de manière à la transformer en entreprise autogérée. Le tout sous le contrôle de conseils d'établissement élus par les travailleurs et placés sous leur surveillance et leur direction.

- Interdiction du recours aux formes de travail précaires (contrats à durée déterminées, intérim, saisonniers, etc.)

- Indexation du temps de travail (journalier, hebdomadaire, annuel, sur l'existence toute entière d'un individu) sur les progrès de la productivité du travail, sans baisse de la rémunération salariale et avec les embauches supplémentaires nécessaires.

- Ecrasement de la hiérarchie des salaires et, plus largement, des revenus professionnels, qui doit être comprise au maximum entre 1 et 3. Indexation des salaires sur les progrès de la productivité.

- Suppression des stocks options et des «parachutes dorés» pour les dirigeants d'entreprise. Gel des dividendes au niveau de la rémunération des livrets de dépôts bancaires : il n'y a pas de raison que les gros rentiers gagnent proportionnellement plus que les petits épargnants !

- Alignement de la contribution fiscale et sociale des revenus patrimoniaux sur celle des revenus du travail. Forte augmentation

## >>> AGENDA >>>

### > Neuchâtel >

**Mardi 28 avril, dès 19 heures :**

Meeting d'attac avec **Eric Decarro** sur le thème "**Pourquoi nous refusons les privatisations (rampantes ou non)/Défense du service public**", La Chaux-de-Fonds (salle à déterminer, probablement à Haut-Recif).

**Prochaines réunions du comité**

à la Maison des syndicats, avenue de la Gare 3 (2e étage), à Neuchâtel : jeudi 23 avril, 20h; jeudi 28 mai, 18h et Assemblée générale à 20h (lieu à définir), Jeudi 18 juin, 20h.

### > Bienne >

**Jeudi 9 avril, dès 18h30 :**

Restaurant St-Gervais (1er étage - rue Basse 23)  
Convaincu-e-s qu'il s'agit aujourd'hui de saisir l'opportunité de regrouper les forces actives et de trouver des dénominateurs communs pour non seulement défendre nos conditions de vie, mais également pour expérimenter d'autres manières d'organiser la vie et de faire acte d'une présence forte, des représentants de différents mouvements de gauche, dont Attac, appellent à une **rencontre de militant-e-s actifs à Bienne afin de mieux connaître nos activités respectives et de débattre ensemble de la possibilité d'actions communes et souhaitables**. Prière de s'inscrire par courriel à emilie@gniark.ch ou par poste chez Emilie Moeschler, rue Haller 10, 2502 Bienne.

### > Vaud >

**Prochaines réunions mensuelles**

Mercredi 22 avril, 20h

Mercredi 20 mai, 20h

Mercredi 17 juin, 20h

Mercredi 15 juillet, 20h

Les rencontres ont lieu au Centre Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon, salle vidéo au 1er étage

## >>>

des taux d'imposition de la fortune. Ramener le taux d'imposition des sociétés à 50 %. Suppression des toutes les exonérations de cotisations sociales.

- Institution d'un « bouclier social »: un revenu minimal garanti par personne équivalent à 75 % du salaire minimum; une garantie de protection sociale pour toute personne résidant en France. Abolition des dettes de tous les ménages dont les revenus par personne ont été au cours des années antérieures inférieurs à ce minimum.

- Réquisition de tous les logements vides pour les mettre à la disposition des « sans logis » et des « mal logés ». Blocage des loyers. Lancement d'un vaste programme de construction de logements sociaux de qualité, aux normes écologiques renforcées. Renforcement des droits et des pouvoirs des locataires; constitution de comités des locataires dans le secteur du logement social.

- Annulation des mesures de déremboursement et des franchises médicales instituées au cours de ces dernières années. Réorganisation de l'ensemble de la médecine de ville autour d'un réseau de centres de soin polyvalents. Hausse du budget des hôpitaux publics destinée à leur permettre de faire face à leurs missions de service public. Conventionnement des seuls médecins libéraux et cliniques privées respectant les tarifs de la Sécurité sociale. Socialisation des industries pharmaceutiques.

- Annulation des 'réformes' de l'assurance vieillesse de 1993 et 2003. Réduction à 35 ans (y compris la durée de formation au-delà de la formation obligatoire et les périodes de chômage) de la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une pension intégrale, dont le montant doit être égal à 75 % du salaire moyen sur les dix meilleures années de cotisation, sans pouvoir être inférieur

au SMIC. Indexation des pensions sur le salaire moyen. Interdiction de la constitution de toute espèce de fonds de pension.

- Socialisation de l'intégralité des banques et des compagnies d'assurance (évidemment sans indemnisation de leurs actuels propriétaires: ce sera notre manière de leur « faire payer la crise » dont ils sont les premiers responsables!) Constitution sur cette base d'un fonds social d'investissement au bénéfice des services publics, des équipements collectifs, du secteur de l'économie sociale et des entreprises autogérées.

- Socialisation de toutes les industries stratégiques, à commencer par les industries pétrolières et nucléaires, leur reconversion devant faire l'objet d'un débat et d'une décision démocratiques.

- Socialisation et développement des services publics et des équipements collectifs sous le contrôle de comités composés de salariés et d'usagers. Institution de la gratuité de ces équipements et services.

- Récusation et annulation de la dette publique de tous les Etats, à commencer par celle des Etats périphériques.

- Arrêt de l'ignoble chasse aux étrangers et fermeture immédiate des centres de rétention. Droit de vote de tous les étrangers résidant en France à toutes les élections.

*Alain Bihl*

*Intervention lors de la conférence l'Autre Davos, Zurich, le 31 janvier 2009*



## Analyse du discours dominant

**«Toute société a un système de pensée qui est fondé non sur ce qui est réel mais sur ce qui est agréable et commode pour les intérêts des puissants.» John Kenneth Galbraith**

Pourquoi les travaux les plus pénibles, les moins valorisants (ouvriers agricoles, femmes de ménage, serveurs et serveuses, vendeurs et vendeuses, ouvriers du bâtiment) sont-ils les plus mal payés ?

Pourquoi les dirigeants des grandes entreprises, qui travaillent dans un environnement et des conditions idéales et dont la fonction offre de nombreuses gratifications sociales, peuvent-ils gagner jusqu'à 40 millions de francs ? C'est la rémunération totale que reçoit M. Daniel Vasella, directeur de Novartis. Cela représente plus de 11'000 fr. à l'heure pour des journées de travail comptées à 12 heures.

M. Vasella déclare à la TSR, avec un cynisme absolu, qu'une diminution de son salaire n'est pas à l'ordre du jour et que, de toute manière, c'est le conseil d'administration qui décide de son montant. Ce qu'il oublie de dire, c'est que ce conseil est en fait choisi par lui et lui est entièrement dévoué. Ce sont bel et bien les directeurs qui fixent leur propre rémunération, qui est ensuite avalisée par les petits copains du conseil qui attendent en retour de généreuses indemnités pour leur complaisance.

Pour expliquer leurs privilèges exorbitants, les managers ont plusieurs réponses toutes prêtes. La principale est la loi de l'offre et de la demande. S'ils ont des salaires si élevés, c'est parce que le nombre de patrons disponibles sur le marché du travail et ayant toutes les compétences requises est extrêmement faible, ce qui

fait que les entreprises s'arrachent les meilleurs à grands prix. Les entreprises suisses ne font ainsi que s'aligner sur les salaires pratiqués à l'étranger.

La loi de l'offre et de la demande est l'explication définitive. Le commun des mortels ne sachant guère ce qu'elle recouvre, les experts ne risquent pas la contestation. En outre, son caractère prétendument scientifique offre l'avantage d'exclure toute morale du champ de l'économie.

Or, les conditions ne sont pas remplies ici pour que cette loi fonctionne -elles ne sont d'ailleurs réunies sur aucun marché-. En plus du faible nombre de patrons sur le marché (offreurs), il y a peu de grandes entreprises qui recherchent un directeur au même moment (demandeurs). Enfin, le «produit» est ici unique : c'est le manager qui offre ses services lui-même. Dans ce cas, la concurrence entre entreprises ne peut jouer et aucun mécanisme ne peut expliquer le niveau auquel se fixe le salaire d'un dirigeant. La surenchère perpétuelle est le fait d'une solidarité de caste, celle des dirigeants et des administrateurs.

Le deuxième argument des patrons pour justifier leur rémunération est celui de leur compétence. Leur fonction exige des connaissances et des aptitudes absolument hors du commun et il est normal qu'ils soient payés en conséquence, comme l'est Ronaldo pour ses aptitudes exceptionnelles de footballeur. Leur salaire récompense donc leur mérite et celui-ci est évidemment immense. La seule différence est que Ronaldo prouve ses grandes qualités sur le terrain alors que la performance des patrons n'est pas mesurable. Il est en effet impossible de distinguer la part de mérite qui leur revient dans les résultats obtenus par leur entreprise.

En outre, peut-on dire que la compétence d'un manager est



dessin repris de <http://tunisiawatch.rsfblog.org/economie/>

plus grande que celle exigée d'un artisan horloger, d'un enseignant ou d'un médecin ? Aucune mesure ou comparaison n'est possible : les exigences de ces métiers sont simplement différentes et il n'est pas possible d'attribuer plus de valeur à l'un ou à l'autre.

Quelle était la compétence de M. Ospel, principal responsable d'un trou financier dont on ne connaît pas encore la profondeur et qui a conduit l'UBS dans tous les coups foireux : aide à l'évasion fiscale de clients américains, fond relais vers Madoff, etc. ? Quelle était la compétence des patrons de l'industrie automobile américaine qui ont persisté dans leurs erreurs de stratégie pendant des années et qui conduisent leur entreprise à la débâcle ?

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, mais là n'est pas l'essentiel. Pour y voir plus clair, il s'agit de définir le fonctionnement de la très grande entreprise et de situer le rôle de son directeur. Dans ce type d'entreprises, qui domine d'une façon écrasante l'économie mondiale, les décisions ne sont pas prises par un seul homme, mais par une armée de spécialistes représentant tous les domaines (conception de

produits, étude de marché, fabrication, finances, relations publiques, relations humaines, etc). Ces spécialistes forment ce que l'on appelle, d'un terme impropre, le management de l'entreprise, alors qu'il s'agit en fait d'une bureaucratie. C'est elle qui va réunir toutes les informations et les études nécessaires pour décider le lancement d'un nouveau produit, la construction ou la fermeture d'une usine, la délocalisation dans un pays émergent ou tous les changements d'orientation ou de politique d'entreprise.

Et le directeur dans tout cela ? Sa principale fonction, et par conséquent la principale capacité qui est exigée de lui, est celle de prendre des décisions très rapidement sur la base des projets qui lui sont présentés, avec toute la déférence possible, par ses subordonnés. L'importance de ses décisions ne doit d'ailleurs pas être exagérée : dans l'environnement hautement incertain de l'entreprise, les résultats du choix d'une stratégie ou d'un projet sont peu prévisibles. Les spécialistes se trompent régulièrement, ce qui offre à leur patron la possibilité de désigner les responsables, au cas où les choses tournent mal. Ces décisions sont ensuite enté-

## IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année  
Destiné aux membres et aux abonnés.  
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne  
Tirage 1'600 exemplaires

## ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

## ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Joëlle Amara, Maurizio Coppola, Julien Cornu, Gérald Mermet, Michel Pellaton, Florence Proton, Julien Sansonnens, Sabrina Scardua, Jane Seligman

## TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur [coor-ditrad.attac.org](http://coor-ditrad.attac.org) ou en envoyant un mail à [coor-ditrad.ch@attac.org](mailto:coor-ditrad.ch@attac.org), ou par courrier postal auprès d'attac suisse

## PROCHAINE PARUTION DÉBUT AVRIL

## COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,  
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :  
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne  
ou par mail: [angles-ch@attac.org](mailto:angles-ch@attac.org)

## INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org), rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

## ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, [vaud@attac.org](mailto:vaud@attac.org)  
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, [geneve@attac.org](mailto:geneve@attac.org)  
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, [neuchatel@attac.org](mailto:neuchatel@attac.org)  
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, [bern@attac.org](mailto:bern@attac.org)  
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, [zurich@attac.org](mailto:zurich@attac.org)  
Basel: Postfach, 4002 Basel, [basel@attac.org](mailto:basel@attac.org)  
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra  
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, [fribourg@attac.org](mailto:fribourg@attac.org)  
Bienne-Jura:  
Case 4314, 2500 Bienne 4, [bienna-jura@attac.org](mailto:bienna-jura@attac.org)  
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, [valais@attac.org](mailto:valais@attac.org)



rinées par le conseil d'administration qui, dans la plupart des très grandes entreprises, ne joue qu'un rôle purement honorifique.

**« Dans tous les cas, le pouvoir échoit toujours à ceux qui sont capables de trancher dans l'inconnu avec la plus parfaite assurance. Le pouvoir n'élit pas ceux qui savent, mais ceux qui, souvent par bêtise, croient savoir et ont le don d'en persuader les autres. » John Kenneth Galbraith**

La deuxième capacité indispensable à tout grand patron serait la capacité de leadership. Il faut insister sur le fait que ce n'est pas la compétence qui amène les plus grands hommes à la tête des firmes mondialisées, mais bien cette fameuse capacité de leadership ou de commandement. Le terme français indique mieux qu'il s'agit en fait de la soif de pouvoir. C'est ce qui explique que les qualités nécessaires pour gravir tous les échelons de l'entreprise figurent généralement dans la liste suivante: ambitieux, arrogant, autoritaire, paternaliste, manipulateur, arriviste, parvenu, mégalomane, narcissique, imbu de lui-même, égocentrique et, bien sûr, cupide. Cette liste n'est pas exhaustive, mais tous les sans-grade la complèteront sans peine au gré de leurs rencontres avec les petits et les grands chefs.

Pour avoir du pouvoir, il faut le vouloir. La grande masse ne le désire pas vraiment. C'est ce qui explique que la plupart des gens compétents, cultivés et équilibrés psychologiquement dépassent rarement le niveau de chef de service. On peut espérer qu'ils sont conscients de la chance qu'ils ont.

Un autre argument est souvent utilisé par les managers pour justifier leur salaire élevé: le fait qu'ils travaillent beaucoup. On peut leur répondre que c'est leur choix: libre à eux de décider de

sacrifier leur vie privée à leur réussite professionnelle. En outre, il s'agit le plus souvent de gens qui ne peuvent vivre qu'à cent à l'heure, ce qui leur évite de se poser des questions inopportunes sur le sens de leur vie. Enfin, il est nécessaire de leur signaler qu'il y a de plus en plus de gens, en particulier aux Etats-Unis, qui ont 2 ou 3 boulots simplement pour survivre. Et que dire des femmes seules avec enfants qui ont une double journée de travail?

Les grands managers ne connaissent en général ni le stress, ni la dépression. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, leur espérance de vie est bien supérieure à celle d'un ouvrier. Sans doute, sont-ils protégés par la très haute idée qu'ils ont d'eux-mêmes.

Pour conclure, revenons au problème de l'inégalité des salaires et posons-nous quelques questions fondamentales: pourquoi devrais-je être privilégié lorsque mes gènes et mon environnement (familial, social) m'ont donné l'intelligence, la volonté, la force de travail, l'ambition? Où est mon mérite? Pourquoi les qualités comme la bonté, la tolérance, l'empathie, l'honnêteté ne sont-elles pas valorisées socialement? La réponse à ces questions nous amène à la seule solution moralement acceptable: l'égalité absolue des salaires et l'abolition du profit sous toutes ses formes. Ce sont deux des buts que nous proposait Jérôme Deshusses, philosophe genevois, dans un livre paru en 1978 et étonnamment prémonitoire, *Délivrez Prométhée*. Selon lui:

**« ces buts ne sont utopiques que dans la seule mesure où nous les rejetons. »**

Gérald Mermet

## >>> Les bandits

ne sont pas ceux que l'on désigne... >>>

Qu'est ce qui intéresse Nestlé chez ATTAC? Pourquoi l'EPER (Entraide Protestante aux Eglises et aux Réfugiés) fait-elle appel au directeur de Nestlé-Suisse pour garnir son comité directeur? Pourquoi la Migros fait-elle cadeau de 100'000 roses à chaque campagne de Pain Pour le Prochain?

Est-ce que les multinationales et autres groupes commerciaux prennent soudain conscience de l'immoralité de leurs profits et se convertissent en ONG humanitaires? Qu'est ce qui se cache derrière ces spectaculaires démonstrations de bienfaisance?

Pas mal de signes et d'événements, ces dernières années, dessinent des pistes qui s'entrecroisent, mais vont néanmoins toutes dans le temple de Mammon!

- L'OMC a donné pleins pouvoirs aux puissants groupes financiers mondiaux ou locaux pour faire des gouvernements leurs marionnettes, leurs porte-parole et de simples figurants auprès de leurs administrés. Ils ont ainsi réussi à faire de tous les travailleurs de la base, mineurs, ouvriers de fabrique, travailleurs de la terre, des esclaves économiques dont certains n'en sont jamais sortis, ou doivent y retourner. On nivelle tous les prix et salaires par le bas. Et ceci dans le monde entier.

- L'accord général sur le com-

merce des services (AGCS) va livrer tout le système des services aux mains privées, donc à des actionnaires. L'Etat de Vaud encourage maintenant les communes à regrouper leur réseau d'eau et à les gérer par des groupes constitués indépendants. Même scénario pour les forêts. On imagine la suite.

- La politique agricole des pays industrialisés et émergents pousse petits et moyens paysans à disparaître au profit des exploitations mamouths, plus faciles à conformer aux exigences du business... En Suisse, l'Office fédéral de l'agriculture programme la disparition de 50% des exploitants agricoles avant 2011. Et c'est Mme Leuthard qui présente le Brésil et l'Argentine comme la Grange du Monde où il est bon de s'approvisionner. Là-bas, chaque jour, dans l'indifférence presque générale, les paysans spoliés de leurs terres gagnent les bidonvilles. Paysans sans terre, crève misère! Une fois encore, les nantis feront leur marché dans les jardins des pauvres...

- La plupart des pays capitalistes se sont donnés la main pour écraser tout mouvement résistant aux abus financiers et aux manipulations des citoyens, pour empêcher les migrations des peuples persécutés, pour capturer et faire disparaître ceux qui les gênent (à Guantánamo ou ailleurs).



- On cite toujours le prix du marché mondial pour ravauder les nourritures vitales et mettre leur prix au plancher au Sud comme au Nord, à l'Est comme à l'Ouest. Partout, les travailleurs de la base sont mis à genoux pendant que les distributeurs maintiennent des marges honteuses et redoublent d'imagination pour utiliser leurs bénéfices!

Après avoir exploité, vidé et pillé les travailleurs de la base, on leur envoie un susucré pour qu'ils ne disparaissent pas complètement...

- Alimenter bientôt 7 milliards de bouches humaines représente un marché extraordinaire. Tous les princes du business agroalimentaire s'invitent pour la curée. Et non seulement s'invitent mais excluent du festin tous les acteurs laborieux, ceux qui manient la houe, la charrue, la pioche, la pelle, la fourche ou le bidon à traire. Non parce qu'ils gagnent trop, mais parce qu'ils sont trop nombreux...

Alors la planète a besoin plus que jamais de mouvements comme ATTAC, la Déclaration de Berne ou d'autres, seuls ferments de Résistance contre la sauce mondialisation-libéralisme.

Monsieur Décorvet, directeur de Nestlé-Suisse devait savoir qu'ATTAC était espionnée pour son compte. Les dirigeants de l'EPER devaient le savoir aussi quand

ils ont nommé M. Décorvet au comité directeur. Alors pourquoi cette provocation, pourquoi cette récupération? Pourquoi cette salade d'humanitaire, de business religieux et de pub? Ce dont les couches laborieuses de la population ont besoin, ici et ailleurs, c'est de justice, de respect, d'être traités en partenaires et non en esclaves.

Ces gesticulations humanitaires ne sont que poudre aux yeux si elles ne sont pas accompagnées d'un sérieux changement en affaires et aussi d'une profonde révision du code moral!

Le piratage des navires au large de la Somalie dans le Golfe d'Aden pourrait nous inciter à approfondir notre réflexion: le Brésil, l'Argentine et d'autres pays ont leurs paysans sans terre. La Somalie et d'autres pays maritimes ont leurs pêcheurs sans poisson; les eaux poissonneuses sont pillées par la pêche industrielle.

Paysans sans terre, pêcheurs sans poisson devenus pirates, les bandits ne sont pas ceux que l'on désigne...

Faudra-t-il un jour escorter les nourritures pour qu'elles viennent jusqu'à nous?

Philippe Vuagniaux, Sottens VD

Article paru dans le journal *Unité* du 25 février 2009



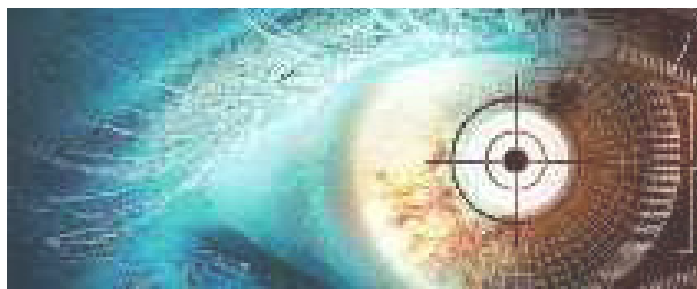
>>> 17 mai :

## NON au passeport biométrique obligatoire ! >>>

Le 17 mai, le peuple suisse votera sur l'introduction du passeport biométrique obligatoire. Rappelons quelques éléments de contexte : à la suite du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont imposé le passeport biométrique (on devrait en fait parler de passeport électronique) aux voyageurs, dans le cadre du programme d'exemption de visas. Dans la foulée, et dans un climat marqué par la « menace terroriste » et la lutte contre l'immigration illégale, l'Union Européenne a également exigé de ses Etats membres qu'ils ne délivrent plus que des passeports électroniques. La Suisse, ayant rejoint l'espace Schengen, est tenue de reprendre cette réglementation. Le problème, c'est que le Conseil fédéral ne s'est pas contenté de reprendre l'acquis de Schengen : dans son projet soumis au peuple, il est allé bien plus loin que les exigences minimales de Bruxelles. C'est pour cela que le référendum a été lancé. Deux éléments de cette révision de la loi sont particulièrement inacceptables : la création d'une base de données centralisée des empreintes digitales gérée par la Confédération, et l'imposition, à terme, de la carte d'identité électronique.

Le Conseil fédéral souhaite en effet centraliser les empreintes digitales de tout possesseur du passeport helvétique ; répétons encore qu'aucun accord ne l'y contraint. Comme si la centralisation de ces données hautement

sensibles dans une base gérée par l'Etat n'était pas suffisamment préoccupante, le Conseil fédéral a également prévu d'offrir l'accès à un nombre important d'entreprises privées liées au domaine de l'aviation ou de la sécurité. De même, des services cantonaux et fédéraux pourront la consulter, moyennant des « garanties » et des « restrictions » qui ne rassurent personne. La menace que fait peser une telle base de données sur la sphère privée est importante : Eliane Schmid, collaboratrice du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, ne s'y est pas trompée lorsqu'elle affirmait en avril 2008 que « nous sommes opposés à l'archivage de toutes ces informations, en particulier des empreintes digitales, dans une banque de données centralisée, ainsi que le prévoit le projet de loi adopté par le Parlement suisse. Et ce point de vue est partagé par toutes les autorités européennes chargées de la protection des données. (...) Selon nous, toute nouvelle banque de données peut, tôt ou tard, induire la tentation d'en faire d'autres usages que ceux prévus initialement. » Au niveau européen, la grande majorité des Etats a renoncé à un tel dispositif. Dans Uniscope, No 536, la juriste Elodie Arnaud, de l'Institut suisse de droit comparé, précise que « les réglementations existantes en matière de protection de données ne sont pas toujours adaptées aux problèmes spécifiques soulevés par



l'utilisation des données biométriques. En l'état, leur confidentialité ne peut être garantie et les personnes concernées ne sont pas à l'abri d'un fichage ou d'un traçage ». Avec la multiplication des banques de données privées et publiques (données médicales, habitudes de consommation, ADN, transactions bancaires, ...), le recoupement de celles-ci fait peser des risques importants sur le droit au respect de la sphère privée.

Le Conseil fédéral souhaite également, à moyen terme, doter le pays d'une carte d'identité électronique contenant elle aussi les empreintes digitales, stockées dans une puce RFID accessible à distance. Certes, à quelques semaines de la votation du 17 mai, le gouvernement a annoncé que les cartes d'identité ne seraient pas électroniques « jusqu'à nouvel avis » (sic). Mais cette manœuvre ne doit pas nous tromper : la carte d'identité électronique a toujours fait partie intégrante du projet, alors que des réflexions sur l'élargissement au permis de

conduire ont déjà été formulées. Avec la carte d'identité électronique, c'est l'ensemble de la population suisse qui serait soumise au prélèvement obligatoire des empreintes digitales et aux photographies biométriques, un traitement jusqu'ici réservé aux criminels, et qui ne respecte pas le principe de finalité et de proportionnalité de la mesure.

Au nom de la sécurité, au nom de la « lutte contre le terrorisme », les libertés individuelles sont restreintes, la surveillance des populations est renforcée, ici comme ailleurs. L'antiterrorisme est devenu un véritable mode de gouvernement des sociétés. Demain, de nouveaux dispositifs techniques permettront l'identification automatique des personnes, à leur insu : la reconnaissance faciale automatique, aujourd'hui encore peu fiable, est appelée à se développer formidablement. Il existe en Suisse – ATTAC en sait quelque chose – une véritable culture politique de surveillance et de fichage des citoyens. Des événements récents (Nestlégate, fichage de parlementaires bâlois d'origine étrangère, fichage d'un élu vert zurichois pour avoir organisé une manif en faveur de la Palestine, ...) nous rappellent que le contrôle social, bien loin d'avoir été abandonné, s'est développé avec les évolutions technologiques. La votation du 17 mai aura valeur de test et permettra de juger de la santé de notre démocratie.

Julien Sansonnens

